

**Direction : Communauté d'Agglomération de Plaine Commune**

**Logement**

**REF : LOGT2007004**

**Signataire :**

**OBJET : Convention de gestion d'un logement du contingent communautaire dans l'Opération d'acquisition amélioration sis 13 rue Trevet à Aubervilliers réalisée par SCIC Habitats Solidaires.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5211-1 et suivants,

**VU** le code de la construction et de l'habitation,

**VU** les statuts de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et notamment l'article 7 portant plus particulièrement sur la compétence équilibre de l'habitat social sur le territoire,

**VU** la délibération en date du 26 juin 2007 n°168/07 de la Communauté d'Agglomération Plaine Commune, confiant la gestion de la réservation d'un logement du contingent communautaire dans l'opération d'acquisition amélioration d'un immeuble sis 13 rue Trevet à Aubervilliers réalisée par SCIC Habitats Solidaires,

**VU** le projet de convention,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**ARTICLE UNIQUE** : Approuve et autorise le Maire à signer la convention de gestion du contingent entre la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers relative à un logement du contingent communautaire dans l'opération d'acquisition amélioration d'un immeuble sis 13 rue Trevet à Aubervilliers réalisée par SCIC Habitats Solidaires.

Le Maire